

seule personne. Par ailleurs, j'obtiens, pour ma part, environ 2,000 Indiens au Nord. C'est dire que mes frais de déplacement pour aller les voir entre les élections et les dépenses de campagne électorale seront disproportionnés au nombre de mes commettants.

Un grand nombre de plaintes ont été formulées au sujet de la commission. L'une des raisons en est que c'est le premier remaniement s'inspirant du principe de la représentation proportionnée à la population. Je crois qu'un grand nombre de difficultés auraient pu être évitées si le problème avait été déféré à un comité de la Chambre composé de 25 membres. Le comité aurait alors pu, sur une base provinciale, établir les limites des circonscriptions avec toute l'équité voulue. Afin d'éviter toute accusation de découpage arbitraire, le rapport du comité aurait pu être présenté au commissaire qui en aurait pris connaissance. On aurait pu avoir le même genre d'appel limité que nous avons maintenant. Je crois que cela aurait été beaucoup plus juste et je crois qu'un plus grand nombre de personnes auraient été satisfaites du résultat définitif.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre que je déclare qu'il est six heures?

Des voix: D'accord.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Bell: Le leader du gouvernement à la Chambre nous dirait-il si on a l'intention de présenter une motion de subsides lundi et quels seront ensuite les travaux?

L'hon. M. McIlraith: Avant de le faire, ai-je raison de croire que les autres motions pour l'Ontario ont été terminées hier?

L'hon. M. Bell: Oui.

M. l'Orateur: Avant d'accorder la parole au ministre des Travaux publics, je crois que l'honorable député de Châteauguay-Huntingdon-Laprairie voulait dire un mot au sujet d'une motion qu'il a tenté de présenter cet après-midi.

M. Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie): J'aimerais retirer la motion que j'ai présentée cet après-midi à condition de pouvoir la présenter de nouveau la semaine prochaine.

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, lundi nous avons l'intention de présenter une motion de subsides qui occupera sans doute lundi et mardi. Après cela, nous continuerons d'étudier les motions du Manitoba sur le remaniement et ensuite nous passerons au programme législatif que j'annoncerai mardi soir.

M. Knowles: Pour combien de ministères le gouvernement demandera-t-il des crédits à la fin de la motion de subsides?

L'hon. M. McIlraith: Autant que les partis de l'opposition en acceptent, monsieur l'Orateur. Le Règlement en prévoit six. J'inviterai peut-être les leaders des autres partis à la Chambre à demander à leurs membres s'ils consentiraient à un nombre plus élevé. Quoi qu'il en soit, ce ne sera pas moins que six.

(A six heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)